Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260305-DEL202620-DE

Quéven Kewenn	**Délibération** **Conseil Municipal *du 05 mars 2026***
Référence : 202620	*Objet :* **Reprises anticipées des résultats - budget de la ZAC de Croizamus**

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Quéven Nombre de conseillers : **En exercice : 28** Présents : 26 Procurations : 2 **Votants : 28**	**L'an deux mille vingt-six, le cinq mars, le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le vingt-six février deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire.** **Présents** : Marc Boutruche, Fabrice Klein, Jean-Pierre Allain, Céline Olivier, Raymond Boyer, Nicole Naour, Anthony Follo, Julie Gillmann, Pascale Gillard, Damien Baudet, Marc Le Tallec, Pierrette Para, Bertrand Rico, Sandrine Fayot, Aziliz Daniel, Jean-Luc Le Flécher, Sophie Cargoët, Thierry Champion, Stéphane Le Ravalec, Laurence Mévélec, Christian Le Cagnec, Pierre-Emmanuel Hervé, Nolwenn Garcia, Danielle Le Marre, Karine Tardy, Yann Guevel. **Pouvoirs** : **Myriam Pierre** à Anthony Follo, **Christophe Gérard** à Marc Boutruche.

Vu le Code Général des Collectivités et notamment les articles L 2311-5 et R 2311-13 ;

Si le budget primitif de l'année N est voté avant le compte administratif et le compte de gestion de l'année N-1, la reprise **définitive** des résultats de l'exercice visé n'est pas juridiquement possible.

Pour autant, avec l'accord du comptable public, il est toujours possible d'effectuer une reprise **anticipée** dans les budgets primitifs. Par la suite, le Conseil Municipal devra approuver le compte financier unique et les résultats définitifs.

Si le compte financier unique fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à la régularisation du budget voté par une décision modificative.

Les résultats anticipés sont les suivants (conformément à l'annexe transmise par le comptable public) :

Budget Croizamus		**Réalisé 2025**
Fonctionnement	**Dépenses**	998 382,11 €
	Recettes	278 144,26 €
	Résultats	**-720 237,85 €**
	Compte 002 (résultat reporté de fonctionnement)	-938 843,44 €
	Résultat de clôture (résultat + 002)	**-1 659 081,29 €**
Investissement	**Dépenses**	150 131,76 €
	Recettes	26 462,20 €
	Résultats	**-123 669,56 €**
	Compte 001 (résultat reporté d'investissement)	2 610 739,99 €
	Résultat de clôture (résultat + 001)	**2 487 070,43 €**
Résultats cumulés		**827 989,14 €**

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260305-DEL202620-DE

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
par 28 voix pour,
Approuve la reprise anticipée des résultats 2025 du budget ZAC de Croizamus comme suit :

- **Affecte le résultat provisoire de la section de fonctionnement du budget ZAC de Croizamus ainsi :**
  - **déficit reporté en section de fonctionnement (chapitre 002 des dépenses de FCT budget 2026) : 1 659 081,29 €.**
- **Affecte le résultat provisoire de la section d'investissement du budget ZAC de Croizamus comme suit :**
  - **excédent reporté en section d'investissement (chapitre 001 des recettes d'INV budget 2026) : 2 487 070,43 €.**

A Quéven, le 05 mars 2026

Stéphane Le Ravalec, Secrétaire de séance	Marc Boutruche, Maire de Quéven
Notifiée le :	

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260305-DEL202620-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de Lorient
Service de Gestion Comptable
5 rue Benjamin Délessert – CS 70390
56322 LORIENT
Téléphone : 02 97 84 45 20
Mél. : sgc.lorient@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : Sans rendez-vous de 8h30 à 12h lundi, mardi, jeudi,vendredi. Sur rendez-vous de 13h30 à 16h

Fermé le mercredi

Affaire suivie par :
Téléphone : 02 97 84 45 21 / 06 12 35 05 07
Mél : samy.bouattoura@dgfip.finances.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LORIENT
SERVICES DE GESTION COMPTABLE
5 RUE BENJAMIN DELESSERT – CS 70390
56322 LORIENT

Monsieur le Maire
ZAC DE CROIZAMUS QUEVEN

Lorient, le 02 mars 2026

Objet : Reprise anticipée des résultats 2025 au budget primitif 2026

Vous avez récemment sollicité la validation des résultats 2025 afin de procéder à leur reprise anticipée au budget primitif 2026.

A ce jour, les résultats sont les suivants :

Budget : 40902-ZAC DE CROIZAMUS QUEVEN

FONCTIONNEMENT	Dépenses	998 382,11
	Recettes	278 144,26
	Résultats N	**-720 237,85**
	Report	-938 843,44
	Résultat de clôture	**-1 659 081,29**

INVESTISSEMENT	Dépenses	150 131,76
	Recettes	26 462,20
	Résultats N	**-123 669,56**
	Report	2 610 739,99
	Résultat de clôture	**2 487 070,43**

Vous trouverez ci joint :

- Fiche de calcul établie par l'ordonnateur
- une balance des comptes 2025

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le comptable Public
Samy BOUATTOURA
Comptable public
Responsable du SGC de Lorient

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260305-DEL202620-DE